

19-05-2018	Championnat de France Interclubs 2019 Avenirs	Delle ?
Entrée piscine : 13h30	Réunion du Jury : 13h40	Évacuation du bassin : 14h25 Début des courses : 14h30
Réunion Technique : J + 1 à 20h00 de la fin de la période des engagements		
Conditions d'accès : Pour tout litige le spécial règlement FFN 2017-2018 fait foi.		
Engagements		Résultats
Proposition d'engagements sur Extranat à J moins 12		Envoi sur le serveur fédéral à J

Préambule :

Compétition par équipes, les interclubs Avenirs sont conservés avec un aménagement des années d'âge. L'objectif est de permettre aux clubs en amont du groupe d'âge jeunes de mettre un pied à l'étrier pour une confrontation individuelle et collective, départementale ou régionale avec programme.

CONTENU DU PROGRAMME^{[1][2][3]} **Épreuves individuelles** (5 en filles et 5 en garçons)
50 m papillon, 50 m Dos, 50 m Brasse, 50 m Nage Libre (1 nageur par épreuve) et **100 m 4 nages** → tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve. *Classements au temps.*

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 × 50 m 4 Nages, 4 × 50 m Nage Libre. Chaque nageur dispute les deux relais. *Classements au temps.*

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par le club organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

MODE DE PARTICIPATION

Tous les nageurs âgés de 10 ans et moins doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'Compétition Natation Course.

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou composées par plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué. Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une

seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). Important : Les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

CLASSEMENTS SPÉCIFIQUES À LA COMPÉTITION

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Le classement national des Interclubs Avenirs sera publié mi-juin, dans son intégralité. Aucun classement provisoire ne sera produit au préalable. **Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 27 mai ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.**

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS « CLASSEMENT DES COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES ».

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus par chaque équipe de club. Le premier club au classement cumulé des points par équipe totalise 1500 points.

Programme	
Matin	Après-midi
100 m 4 Nages filles	3 séries d'une session du Pass'Compétition
4 × 50 m Nage Libre garçons	100 m 4 Nages garçons
4 × 50 m Nage Libre filles	4 × 50 m Papillon filles
4 × 50 m Brasse garçons	4 × 50 m Papillon garçons
4 × 50 m Brasse filles	4 × 50 m 4 Nages filles
	4 × 50 m 4 Nages garçons

Récompenses
Une coupe aux trois premières Équipes, filles et garçons.

Droits d'engagements
8,00 Euros par Équipe.

Amende club, pour non-participation d'Officiels
Un Officiel par équipe engagée. Si le Jury est incomplet le Club organisateur facture une amende de 30,00 Euros par Officiel manquant.

